

Relevé de chemins.....	2,479.59
Exploration dans la seigneurie de Batiscan.....	2,000.00
Réarpentage du Cap de la Magdeleine.....	2,365.00
Grand total.....	\$112,452.98

\$40,945.29 pour divisions de cantons, quand le ministre des finances avait déclaré que nous avions de ces arpentages plus qu'il ne nous en fallait ! \$43,669 pour faire le relevé des lacs et rivières ! c'est beaucoup plus que n'importe quel gouvernement précédent n'avait dépensé dans un aussi court espace de temps. Voilà comment le gouvernement tenait parole.

On reste étonné de ces contradictions entre les déclarations et les faits, qu'on découvre partout où l'on suit à la trace le gouvernement Mercier. Pour ce qui est des arpentages, voici qui expliquera peut-être la sollicitude du défunt cabinet à l'égard de ce genre de travaux. C'est un correspondant qui écrit de Matane à la *Minerve* :

" A propos des scandales de la clique Mercier en voici un " à ajouter aux mille autres. .

" Un arpenteur d'ici (soit le nom) ayant obtenu un contrat d'arpentage dans la Gaspésie, l'hiver dernier, est resté " tout étonné au printemps, en réglant avec le gouvernement, " de trouver à son débit une somme de \$400 retirée par maître " (un jeune député que nous tenons ferme) sans autorisation " aucune de sa part. C'était, a-t-il dit, le paiement de son in- " fluence. .

" Et, par-dessus le marché, on a remis notre pauvre ar- " penteur au mois d'août 1892 pour le paiement de la balan- " ce ; mais le député, lui, a été payé comptant."

Les gens qui aiment la précision dans les détails pourront s'adresser au secrétaire de la rédaction de la *Minerve*, qui leur indiquera noms et adresses, en attendant que les révélations qui ne manqueront pas de se produire l'un de ces jours devant la nouvelle commission royale aient donné à cette affaire le cachet d'une constatation juridique.